

La Maison Sur La Place  
19250 AMBRUGEAT  
N° SIRET 84 295 131 100013

## PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 08/08/2019

Il a été établi une feuille d'émargement, elle sera annexée au présent PV, 65 personnes étaient présentes.

Michèle MELON DAUDU Présidente de Séance présente le bilan moral assistée de 2 secrétaires de séance, mesdames Chantal AUDY et Pierrette BOISSELIER.

Elle remercie toutes les personnes présentes, monsieur le Maire et les personnes excusées d'accorder de l'importance à cette Assemblée Générale ; elle rappelle l'historique du projet et présente l'ordre du jour:

- A/ bilan moral présenté par elle-même,
- B/ rapport d'activité par Pierre MAS,
- C/ rapport financier par Salvatore MARINO
- D/ budgétisation de l'ensemble du projet par Jean-Luc BOISSELIER
- E/ montant des cotisations 2019/2020
- F/ renouvellement du CA

A/ La présidente de séance présente le bilan moral de l'Association LMSLP, elle rappelle ses valeurs ainsi que son objet. (cf PJ1 AG 2019)

### B/ RAPPORT ACTIVITES

Pierre MAS développe l'ensemble de ce que nous avons effectué cette année écoulée (cf PJ n°2 non titrée). La réunion publique d'août 2018 a permis de mesurer l'intérêt que les gens portent à ce projet accompagné par le DLA ( Dispositif Local d'Accompagnement; programme national d'aide au montage et au développement des activités et des emplois dans les structures d'utilité sociale).

Nous nous sommes réunis 2 fois par mois pour des CA, plus les groupes de travail que nous nous sommes répartis ainsi que les différentes rencontres avec les institutionnels,... ce qui nous a permis de nous connaître et de former une équipe soudée et solidaire.

3 étapes (cf PJ 3les étapes du projet et leurs budgétisation),

#### 1/ Montage financier

- évaluation des travaux au travers de devis établis par des professionnels
- estimation de la fréquentation
- étude de la mise aux normes
- capacité à chercher des financements
- rénovation estimation
- budget prévisionnel

Suite à toutes ces étapes, nous avons orienté notre choix pour la rénovation du RDC,

ensuite le 1er étage, rien n'est envisager à l'heure actuelle pour le second étage.  
Précisions: la validation du partenariat avec l'ARBAN s'est faite mi novembre 2018.  
L'ARBAN est une SCIC créée en 2010 c'est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif, destinée à promouvoir l'éco habitat et mieux maîtriser l'urbanisation de notre territoire. La SCIC achète la maison en contractant un emprunt, l'association est locataire et participe aux travaux afin de faire baisser les coûts. ARBAN s'engage à faire vivre cette maison dans les valeurs de l'association.

2/ LA COMMUNICATION (cf PJ3 année 2019 auquel il faut ajouter RADIO VASSIVIERE)

### 3/ ANTICIPATION DE L'ACHAT

- A ce jour la récolte des dons se montent à plus de 38 000 €.
- Une proposition de bail a été établie par les 2 parties
- Un appel à travaux pour les bénévoles a été lancé, ces derniers devront être adhérents pour participer (assurances) . Souhaits d'ouverture au printemps 2020

La Maison Sur La Place participe à la SAINT-SALVY 2019 (fête votive de la commune d'Ambrugeat) à travers l'organisation d'un concert de « LEON dit BOB »

L'appel à dons se poursuit.

Lecture des statuts concernant les votes soumis à l'A G O par la Présidente de séance (ne votent que les adhérents)

Adoption à l'unanimité du rapport d'activité

### C/ RAPPORT FINANCIER

Salvadore MORINO nous présente les compte cf PJ 4: 172 donateurs, 101 adhérents et 19 parts sociales ARBAN. Montants total sur les comptes: 35 929,05 €.

Adoption à l'unanimité du rapport financier.

### D/ BUDGETISATION DU PROJET cf point prévisionnel du 08/08/2019.

Il manque à ce jour 43 750€ (R de C et 1er étage) pour finaliser équipement et aménagement.

Dès l'automne recherche de subventions auprès des fondations et institutions.

L'estimation financière réalisée en 2018 correspond au prévisionnel du 08/08/2019.

Lancement des travaux dès la signature d'acquisition.

Adoption à l'unanimité.

## QUESTIONS DU PUBLIC

Quel sera le montant du loyer ? 450 € /mois. Il prendra effet au bout d'un an après la date de la signature de vente.

La maison est-elle soumise aux bâtiments de France ? Non.

Y a-t-il une avance de trésorerie ? Oui, 11 000 €

Quels types d'animations ? Il y en aura en moyenne 2 par mois, des personnes porteuses de projets se sont rapprochées de l'association.

Comment va s'organiser le fonctionnement ? Un planning reste à travailler en 2019/2020. Il prendra en compte l'ensemble des bénévoles. La mobilisation se fera par envoi de mail. L'ARBAN a d'ores et déjà envoyé un planning des travaux à réaliser. Les personnes extérieures au CA peuvent participer aux groupes de réflexion.

## RAPPEL, INFOS

Les parts sociales de l'ARBAN seront débitées fin août 2019.

La cotisation est maintenue à 5 €. Adoption à l'unanimité.

Renouvellement membres du CA, suite à une démission d'un membre, il reste 3 postes à pourvoir. Suivant les statuts de l'association 8 à 15 membres composent le CA.

3 nouvelles candidatures: Marion BARREAU, Dominique LIEBERT et Alain SCHARF.

Élus à l'unanimité.

## Nouvelle composition du CA

Chantal AUDY

Marion BARREAU

Jean-Luc BOISSELIER

Pierrette BOISSELIER

Philippe CATTARUZZA

Nicolas KLEINKNECHT

Dominique LIEBERT

Salvatore MARINO

Pierre MAS

Michèle MELON DAUDU

Régis PEYMIRAT

Anne-Cécile PRUNIER

Stéphanie ROCHÉ

Alain SCHARF

Hélène ZBAWICK

Les Secrétaires de séances

Chantal AUDY

Pierrette BOISSELIER